

<i>Nombre de membres au Conseil de Communauté : 108 titulaires – 39 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 108 titulaires – 39 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 84 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 13 Absent(s) excusé(s) : 16 Absent(s) : 9</i>
--	---	---

Date de convocation : 9 décembre 2014

Vote(s) pour : 93
Vote(s) contre : 4
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du Lundi 15 décembre 2014,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Point n° 2014-12-15-CC-1.1 :

Décision Modificative n° 2-2014 - Autorisations de Programme : prolongation des durées de vie et ajustement des échéanciers de crédits de paiements.

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2311-3 et R. 2311-9,

VU le règlement financier de Metz Métropole,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 24 février 2014 portant adoption du Budget Primitif 2014,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 2 juin 2014 portant adoption de la décision modificative n°1/2014,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 29 septembre 2014 relative au Budget Supplémentaire 2014,

DECIDE d'abonder de 100 000 € l'Autorisation de Programme « CTES001 – Institut Lafayette »,
DECIDE de prolonger jusqu'au 31 décembre 2015 la durée de vie des Autorisations de Programmes ci-dessous,

Budget Principal



Compétence	Millésime	Type AP	Durée de vie de l'AP en années	Prolongation proposée	Nouvelle date d'expiration	N° AP	Libellés des autorisations de programme
Gestion des déchets	2010	P	5	1 an	31/12/2015	QVGD001-01	Programme 2011/2014 mobilier de collecte
	2010	P	5	1 an	31/12/2015	QVGD002-01	Programme 2011/2014 renouvellement du parc de véhicules
Enseignement Supérieur	2010	P	5	1 an	31/12/2015	CTES001-01	Institut Lafayette
Développement économique et Aménagement de	2010	P	5	1 an	31/12/2015	CTDE002-01	ZAC Marly Bellefontaine - MARLY
	2010	P	5	1 an	31/12/2015	CTDE003-01	ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre - METZ
Equipements culturels	2011	I	3	1 an	31/12/2015	ATEC004-11	Centre Pompidou Metz - Investissement 2011

Conformément au règlement financier (art. A-3 et A-4) :

- les AP d'Intervention (I) ont une durée de :

- 1 an pour l'affectation
- 3 ans pour la réalisation

- les AP de Projet (P) ont une durée de :

- 3 ans pour l'affectation
- 5 ans pour la réalisation

Budget Annexe « Transports Publics »

Compétence	Millésime	Type AP	Durée de vie de l'AP en années	Prolongation proposée :	Nouvelle date d'expiration	N° AP	Libellés des autorisations de programme
Transports Publics	2010	P	5	1 an	31/12/2015	QVTC001-01	METTIS - Acquisitions Foncières (montants HT)
	2009	P	5	2 ans	31/12/2016	QVTC002-01	METTIS - Travaux lignes A et B (montants HT)

Conformément au règlement financier (art. A-3 et A-4) :

- les AP d'Intervention (I) ont une durée de :

- 1 an pour l'affectation
- 3 ans pour la réalisation

- les AP de Projet (P) ont une durée de :

- 3 ans pour l'affectation
- 5 ans pour la réalisation

DECIDE de modifier les échéanciers d'inscription des crédits de paiement pour tenir compte de l'état d'avancement des différents projets selon le tableau ci-dessous :

BUDGET PRINCIPAL - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET ECHÉANCIERS DES CRÉDITS DE PAIEMENT

Compétence	Millésime	Type AP	Date d'expiration	N° AP	Libellés des autorisations de programme	Montants des AP			Crédits de paiement						
						Pour mémoire AP votés y compris ajustement	Révisés 2014 DM2	Pour mémoire AP votés y compris ajustement	Crédits de paiement réalisés au 31/12/2015	Annex CP 2014	Niveau CP 2014 voté	Ancien CP 2015	Niveau CP 2015 voté	Échéancier Prévisionnel 2015 et suivants	
Gestion des déchets	2010	P	31/12/2015	QVGD001-01	Programme 2011/2014 : mobilier de collecte	10 466 000		10 466 000	8 071 886	2 394 120	1 860 200			533 920	
	2010	P	31/12/2015	QVGD002-01	Programme 2011/2014 : renouvellement du parc de véhicules	2 835 000		2 835 000	1 544 067	1 270 388	1 167 200			83 186	20 514
Enseignement Supérieur	2010	P	31/12/2015	CTES001-01	Institut Lafayette	15 000 000	100 000	15 100 000	11 398 514	3 601 486	2 861 705			1 039 781	
Développement économique et Aménagement de	2010	P	31/12/2015	CTDE002-01	ZAC Marly Bellefontaine - MARLY	3 119 480		3 119 480	2 300 000	819 480	0			819 480	
	2010	P	31/12/2015	CTDE003-01	ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre - METZ	49 168 609		49 168 609	29 526 270	6 130 700	6 130 700	8 701 732	8 701 732	4 809 907	
Equipements culturels	2011	P	31/12/2015	ATEC001-01	Musées - Nouvel accueil et Chapelle des Petits Carmes	4 680 000		4 680 000	225 786	870 000	580 700	3 594 214	3 873 514		
	2011	P	31/12/2015	ATEC002-01	Opéra Théâtre : Fenêtres et toits terrasses	1 450 000		1 450 000	506 103	650 000	370 500	241 867	521 387		
	2011	P	31/12/2015	ATEC003-01	Rénovation 2011 - 2014 des équipements culturels	1 920 000		1 920 000	758 977	1 012 000	556 400	149 023	802 623		
	2011	I	31/12/2015	ATEC004-11	Centre Pompidou Metz - Investissement 2011	1 000 000		1 000 000	594 986	239 416	239 416		165 566		
	2013	P	31/12/2015	ATEC005-01	Rénovation du Foyer de l'Opéra-Théâtre	400 000		400 000	0	300 000	70 000	58 200	288 200	41 800	
				TOTAL		90 038 699	0	90 138 699	64 978 616	17 287 601	15 658 821	16 912 332	16 429 442	4 872 221	

Conformément au règlement financier (art. A-3 et A-4) :

- les AP d'Intervention (I) ont une durée de :

- 1 an pour l'affectation
- 3 ans pour la réalisation

- les AP de Projet (P) ont une durée de :

- 3 ans pour l'affectation
- 5 ans pour la réalisation

BUDGET ANNEXE TRANSPORT PUBLIC - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET ECHANGIERS DES CREDITS DE PAIEMENT

Compétence	Millésime	Type AP	Nouvelle date d'expiration	N° AP	Libellés des autorisations de programme	Montant des AP	Montant des CP					
							Crédits de paiement réalisés au 31/12/2013	Ancien CP 2014	Nouveau CP 2014 voté	Ancien CP 2015	Nouveau CP 2015 voté	Echéancier Prévisionnel 2016 et suivants
Transports Publics	2010	P	31/12/2015	QVTC001-01	METTIS - Acquisitions Foncières (montants HT)	6 700 000	3 782 887	1 618 303	1 161 300		457 000	1 298 813
	2009	P	31/12/2016	QVTC002-01	METTIS - Travaux lignes A et B (montants HT)	223 300 000	205 585 001	17 714 999	10 714 999		6 000 000	1 000 000
TOTAL des AP du Budget Annexe TRANSPORTS PUBLICS						230 000 000	209 367 888	19 333 302	11 876 299	0	6 457 000	2 298 813

Conformément au règlement financier (art. A-3 et A-4) :

- les AP d'intervention (I) ont une durée de :

- 1 an pour l'affectation
- 3 ans pour la réalisation

- les AP de Projet (P) ont une durée de :

- 3 ans pour l'affectation
- 5 ans pour la réalisation

Pour extrait conforme
Metz, le 16 décembre 2014
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

